

C-06-2005

**Les repères territoriaux de l'économie
sociale et solidaire**

Marie J. BOUCHARD,
Chaire de recherche en économie sociale, UQAM
Et all.

Septembre 2005

CoÉdition par l'ARUC-ÉS et le CRISES

Cahier N° C-06-2005

« Les repères territoriaux de l'économie sociale et solidaire »

Marie J. BOUCHARD, Chaire de recherche en économie sociale, UQAM

Jean CARRIÈRE, Département de géographie, UQAM

Juan-Luis KLEIN, Département de géographie, UQAM

Stéphane Guimont MARCEAU, Chaire de recherche en économie sociale, UQAM

Valérie MICHAUD, Chaire de recherche en économie sociale, UQAM

Carol SAUCIER, Département de sciences humaines, Université du Québec à Rimouski

ISBN 2-89276-377-0

Dépôt Légal: Septembre 2005

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Table des matières

Liste des tableaux.....	i
Résumé.....	ii
Introduction.....	1
1. Les modalités de production du territoire	3
2. Comment parle-t-on du territoire en économie sociale: Les repères territoriaux	7
<i>2.1 Territoire sociétal.....</i>	<i>7</i>
<i>2.2 Territoire réticulaire</i>	<i>9</i>
<i>2.3 Territoire physique (naturel ou construit).....</i>	<i>11</i>
<i>2.4 Territoire administratif</i>	<i>12</i>
<i>2.5 Territoire de production de l'action</i>	<i>13</i>
Conclusion	14
Bibliographie	18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Modalités de production et types de territoires.....	5
Tableau 2 : Les repères territoriaux et les valeurs de l'économie sociale	17

Résumé

La recherche porte sur l'évaluation de la performance et les impacts sociaux et territoriaux de l'économie sociale. La notion de territoire est examinée dans les écrits sur l'économie sociale afin de formuler quelques hypothèses concernant les indicateurs d'impacts de l'économie sociale sur le territoire, d'une part, et, d'autre part, des impacts du territoire sur l'économie sociale, notamment en lien avec l'axiologique de l'économie sociale.

Abstract

The research looks at the evaluation of the social economy in terms of its performance and of its social and territorial impacts. The notion of territory is examined through the literature on the social economy. Some hypotheses are formulated concerning the indicators of impacts of the social economy on the territory, on the one hand, and, on the other hand, the indicators of impacts of the territory on the social economy, notably with relation to the values and principles of the social economy.

Introduction

Notre programme de recherche porte sur la performance et les impacts sociaux et territoriaux de l'économie sociale (ÉS)¹, ainsi que les questions relatives à leur évaluation. Nous travaillons actuellement sur un projet qui vise à développer un cadre d'analyse pour l'évaluation des entreprises et des secteurs d'activité de l'ÉS au Québec². La question centrale est celle des méthodes et des indicateurs sociaux qui permettent de cerner la contribution spécifique de l'ÉS. Parmi les questions de recherche auxquelles nous tentons de répondre, nous nous interrogeons sur l'inscription de l'ÉS dans le territoire. Cette présentation vise à formuler quelques hypothèses concernant les indicateurs d'impacts de l'ÉS sur le territoire, d'une part, et, d'autre part, des impacts du territoire sur l'ÉS.

L'ÉS est un phénomène encore relativement peu documenté et qui demeure sous-théorisé, notamment en ce qui concerne sa part dans la mise en œuvre de dynamiques de développement des collectivités locales et régionales. Du côté des pratiques, la variété des champs d'application, la diversité des problématiques d'intervention, leur ancrage plus ou moins important aux politiques publiques et leur inscription inégale dans le marché, posent défi à la lisibilité de ce qui fait la cohérence de l'ÉS. Nous avons recensé plusieurs outils d'évaluation des entreprises et des organisations d'ÉS au Québec. Un rapide coup d'œil montre que les pratiques d'évaluation sont éclatées, correspondant à la diversité des secteurs d'activités (à dominante marchande ou non-marchande; LÉVESQUE, 2002) et des types de publics auxquels s'adressent les activités (organisations mutualistes ou d'intérêt général; GUI, 1993), à leur base de création (nécessité ou aspiration; LÉVESQUE, 2002) ainsi qu'au type et nombre de sources de financement dont disposent les organisations (de monofinancement public à une hybridation des ressources,,à la variété des objectifs de programmes gouvernementaux et à leur constante évolution (BOUCHARD, BOURQUE et LÉVESQUE, 2001).

¹ L'expression économie sociale est employée ici dans un sens large, incluant les associations, les coopératives et les mutuelles, mais aussi les organismes de développement économique communautaire, les fonds de finance solidaire, etc.

² Ce projet est financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Il est né dans le giron de l'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et a pour partenaire principal le Chantier de l'économie sociale du Québec.

Autre observation notable, outre des outils faisant ressortir l'étendue et l'intensité du réseau des entreprises d'ÉS, on remarque une absence presque totale d'indicateurs relatifs au territoire. Or, nous croyons que les entreprises et les organisations d'ÉS ont non seulement un impact sur le territoire, mais que le territoire a également un impact sur elles, d'où une recherche documentaire visant à identifier les repères territoriaux de l'ÉS.

Ce texte comprend deux parties. Dans la première, nous menons une réflexion sur la notion même de territoire³. Dans la seconde partie, nous résumons ce que nous avons appelé un « glossaire » des repères territoriaux, repères qui ont été recensés dans un certain nombre d'ouvrages sur l'ÉS. Nous présentons ici une synthèse réalisée à partir de ce glossaire. En conclusion, nous tentons de proposer quelques pistes de réflexion sur le couple économie sociale et territoire, notamment le croisement entre ces indicateurs de territoire et les valeurs et les principes qui animent l'ÉS.

³ Cette réflexion est largement menée par Juan-Luis KLEIN.

1. Les modalités de production du territoire

Deux concepts sont liés à celui de territoire : celui de **communauté**, qui, par définition inclut une dimension territoriale locale –du moins si l'on s'en tient à la vision de TÖNNIES (1963)– ; et celui des **pratiques sociales**, puisque celles-ci produisent du territoire et que celui-ci influence les pratiques sociales. Le territoire médiatise les rapports de la société à l'espace. Les rapports des collectivités à l'espace soulèvent les concepts de distance, de mobilité, de territorialité, d'identité, d'interrelation, etc. Le territoire matérialise le rapport que la société a avec le temps et l'espace, qui, suivant GIDDENS (1984), sont les deux aspects fondamentaux de la structuration des sociétés. On peut parler de différentes modalités de production du territoire, comme aires, zones gravitationnelles ou espaces pratiqués.

Les **aires** : Les aires sont des territoires conçus et délimités, sur lesquels une organisation ou une autorité possède ou impose un pouvoir (pouvoir qui lui est attribué ou qu'elle s'attribue). Les aires sont le résultat de tensions et de conflits. Exemples : régions, territoires administratifs, aires de commerce, mais aussi territoire d'une gang de rue, du mouvement social, etc.

Les **zones gravitationnelles** sont des territoires résultant des effets d'un pôle sur une périphérie, d'un lieu sur un autre, d'une organisation sur une autre. Ils expriment une relation plus ou moins inégale mais, dans ce cas, le territoire n'est pas une aire, c'est un réseau. Sa délimitation est variable et évolue selon les rapports de force. Ses frontières sont progressives et donnent lieu à des zones frontalières qui ont des caractéristiques spécifiques.

Les **espaces pratiqués** sont un mélange des espaces vécus et des espaces perçus. Ils correspondent aux habitudes et conduites territoriales des individus ou des groupes d'individus, mais aussi des organisations (une activité à une place, une autre ailleurs). Ces territoires relèvent de la pratique de l'espace, ainsi que des sentiments d'appartenance et des sentiments identitaires que cette pratique génère, comme l'explique BASSAND (1997).

Ces trois modalités de production du territoire agissent, ou interagissent avec les communautés et avec les pratiques sociales. Nous pouvons regrouper les effets du territoire en trois catégories.

- a. **Bassin de ressources** : Il s'agit du cadre disponible ou mobilisable de ressources institutionnelles, humaines, organisationnelles, physiques, etc.
- b. **Génération de systèmes** : Il s'agit essentiellement des systèmes d'acteurs territoriaux, qui peuvent être des systèmes politiques (l'appartenance au territoire inspire des alliances et des coalitions entre acteurs sociaux et politiques constituant ainsi la base territoriale de la gouvernance) ; des systèmes de production (la proximité induit la mise en relation d'acteurs qui participent à la production d'un bien ou d'un service), ou des systèmes territoriaux d'innovations (certains agencements d'acteurs créent les conditions soit pour générer de l'innovation, soit pour la diffuser). Ces systèmes d'acteurs générés par le territoire relèvent de l'identité, du sentiment d'appartenance, de la proximité géographique qui nuance les distances sociales, ce qui induit des formes de concertation et de partenariat.
- c. **Génération d'actions collectives** : L'appartenance à un territoire local inspire des initiatives ou des projets qui ont comme objectif d'agir sur un problème qui concerne le territoire. Des actions territorialisées d'organisations ou d'individus se transforment en actions collectives puisqu'elles rassemblent –suscitent l'adhésion de– divers acteurs. Une action collective est un territoire en action. Il faut retenir que les délimitations territoriales ne sont pas stables. L'action modifie le territoire, car elle crée des liens qui n'existaient pas auparavant. La base territoriale est largement influencée par l'action, tout comme l'action est influencée par la base territoriale (AROCENA, 2002 ; KLEIN, TARDIF, CARRIÈRE et LÉVESQUE, 2003).

Les différentes modalités de production du territoire se retrouvent dans chacun des types de territoires que nous avons mentionnés précédemment.

Tableau 1 : Modalités de production et types de territoires

<i>Types</i>	<i>Modalités</i>	<i>Aires</i>	<i>Zones gravitationnelles</i>	<i>Espaces pratiqués</i>
<i>Bassin de ressources</i>				
<i>Génération de systèmes</i>				
<i>Génération d'actions collectives</i>				

Définir le territoire c'est donc aussi parler du local. Le local est défini par l'identité territoriale des acteurs résultant de la proximité, laquelle proximité varie suivant le type d'acteur (ONG, entreprise, service social, etc.) et le type d'activités. Le local peut prendre des formes diverses : une aire spatiale (le territoire d'une CDEC⁴), un corridor (la zone du Canal de Lachine⁵), des formes ponctuelles, gravitationnelles, etc., ainsi que des échelles diverses. Le local est un espace qui sert de base aux systèmes d'acteurs et à leurs initiatives, et qui évolue avec eux. Il constitue un terreau pour les initiatives. Le local intervient pour territorialiser. Il est donc source d'identité, qu'elle soit positive ou négative. Le territoire « fait sens », et c'est là son effet le plus important.

À partir de ces réflexions, et de leur confrontation avec la littérature recensée sur l'ÉS, nous formulons cinq grandes catégories de territoire qui peuvent servir à classer les repères territoriaux dégagés de cette recension. Nous parlons donc dans ce texte de territoire social, de territoire réticulaire, de territoire physique, de territoire administratif et de territoire de production de l'action. Ces catégories ne relèvent pas tant d'une typification abstraite ou conceptuelle du territoire que de l'organisation des repères recensés dans les écrits sur l'ÉS. Il s'agit donc d'une tentative d'explicitation des notions de territoire exprimées ou sous-entendues dans des ouvrages sur l'ÉS.

⁴ Corporation de développement économique communautaire, une organisation à but non lucratif à gouvernance plurielle (acteurs de l'économie marchande, syndicaux, d'économie sociale, etc.) dédiée au développement d'un quartier ou d'un arrondissement.

⁵ Ancienne zone industrielle de Montréal en processus de reconversion.

Dans cette typologie, le **territoire sociétal** résulte du lien social médiatisé par le rapport à l'espace. Il comprend l'identité des populations, leur situation sociale (inclusion/exclusion), leurs besoins, etc. Le **territoire réticulaire** est constitué par la mise en réseau des acteurs. Peu importe le type de réseau, la coopération, la concertation, la coordination entre acteurs créent des réseaux. Cet ensemble de réseaux devient un territoire à l'intérieur duquel agissent les acteurs et où des lieux sont en interrelation. Vient ensuite le **territoire physique**, inévitable puisqu'il modèle le champ d'action des acteurs. Il résulte du rapport des collectivités à la nature (bassins versants, forêt habitée), ou à des constructions matérielles sociales (patrimoine, infrastructure). Tout ce qui concerne l'environnement naturel, les infrastructures et les ressources en présence sur un territoire influence les systèmes d'acteurs. Puis, le **territoire administratif**, c'est-à-dire les aires définies par ou pour des organisations ou des unités administratives. Le découpage territorial de l'État ou d'autres institutions font partie de cette catégorie, qui comprend aussi le financement et la planification dont fait l'objet un territoire. Finalement, puisque l'objectif, à long terme, de notre recherche est d'évaluer les impacts des entreprises d'ÉS sur le territoire et vice-versa, le dernier type de territoire que nous avons retenu est le **territoire de production de l'action**. Il renvoie au territoire comme étant la base d'actions collectives porteuses et portées par l'identité des acteurs.

2. COMMENT PARLE-T-ON DU TERRITOIRE EN ÉCONOMIE SOCIALE : LES REPÈRES TERRITORIAUX

Nous avons consulté des ouvrages théoriques et des monographies concernant l'économie sociale, afin de voir comment on y parle du territoire. Cette recension ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité⁶. Tout au plus avons-nous cherché à faire un premier tour d'horizon afin de vérifier s'il y avait, ou non, une piste à baliser dans cette direction. Une première constatation est que les références directes au territoire demeurent somme toute peu fréquentes. Cela ne signifie pas pour autant que le cadre territorial soit occulté. Toutefois, on s'y réfère souvent en utilisant des concepts, des termes qui n'expriment pas de façon explicite des liens avec le territoire. Il faut donc savoir les reconnaître pour percevoir comment les auteurs s'y réfèrent lorsqu'il est question d'économie sociale. Notre travail a donc consisté en l'élaboration d'un « glossaire » des repères territoriaux de l'économie sociale. Les mots-clés employés pour se référer au territoire ont été recherchés dans des écrits sur l'ÉS, principalement publiés au Québec et en France. Nous présentons ci-dessous un résumé de jeunes, chômeurs, etc.- (KLEIN, *et alii*, 2004). L'ÉS cherche à corriger ces inégalités cette recension d'écrits, qui comprend des repères territoriaux reliés aux cinq grandes catégories de territoire énoncées plus haut.

2.1 Territoire sociétal

Le territoire sociétal de l'économie sociale est généré par les transformations de l'économie qui dictent une polarisation des régions, entre celles « qui perdent » et celles « qui gagnent » (CÔTÉ, KLEIN, PROULX, 1995 ; TESSIER, 2003). Cette polarisation est marquée par des processus de dévitalisation, par exemple des régions dites de « ressources » ou des anciens quartiers industriels des villes. En temps de crise, l'exclusion devient plus localisée (AMIN *et alii*, 2002). En ce sens, le territoire sociétal de l'ÉS peut correspondre à une « carte inversée » de celle des zones gravitationnelles de développement. Tant les ressources institutionnelles qu'économiques sont en cause, le développement étant inégal

⁶ Sans compter que des pistes additionnelles, récemment découvertes, mériteront d'être creusées. Pensons notamment aux recherches portant sur les coopératives autochtones du Grand Nord canadien, menées conjointement par des chercheurs du Centre for the Study of Co-operatives (University of Saskatchewan, <http://coop-studies.usask.ca/>) ainsi que du British Columbia Institute for Co-operative Studies (University of Victoria, <http://web.uvic.ca/bcics/>).

entre territoires. La marginalisation des populations qui s'ensuit est accentuée par leur vulnérabilité et la fragilité des personnes, certains groupes sociaux et l'exclusion (TREMBLAY *et alii*, 2002), à renverser le processus de marginalisation en processus d'intégration (COMEAU, 2004).

Au plan du mode de définition du champ d'action de l'ÉS, celle-ci répond plus à des besoins qu'à la demande solvable, ce qui circonscrit différemment son territoire d'action (voir section 2.5). Elle réintroduit du non-économique au cœur d'une économie qui exclut (TREMBLAY *et alii*, 2002), répondant aux besoins qualitatifs des populations (LE BEL *et alii*, 2004). Mobilisant un bassin de volontariat essentiellement féminin (KLEIN *et alii*, 2004), l'ÉS peut être vue comme une stratégie de féminisme territorial (SEMBLANT, 2002).

L'aire d'action de l'ÉS relève aussi d'un processus de décentralisation de l'État, amenant une implication croissante de la société civile dans les décisions territoriales (CHEVALLIER, 2004) (voir section 2.4). L'un des objets de tensions dans cette dynamique est la nature du lien entre l'État et la société civile, entre dépendance et autonomie (KLEIN *et GAGNON*, 1999). L'ÉS peut n'être qu'un sous-traitant de l'État ou, au contraire, un système de gouvernance territoriale, fruit de la confrontation et de la concertation avec les pouvoirs publics. Cette dynamique requiert – et produit en même temps – le développement des compétences spécifiques requises pour assurer une gouvernance flexible (AMIN *et HAUSNER*, 1997).

Le territoire est un ingrédient de base de la constitution d'une identité pour un groupe social. Cette identification est même un facteur de développement (AROCENA, 2001). Le développement requiert des milieux territoriaux limités, marqués par de fortes relations interpersonnelles (CORRAGIO, 2000). Certaines entreprises d'ÉS adoptent même une politique de recrutement de proximité (CHAUVIN *et RASERA*, 2004). Ainsi, les aires pratiquées de l'ÉS se situent souvent dans le cadre de la proximité géographique (LÉVESQUE, 2002) (voir section 2.5). La force ou la faiblesse d'une collectivité dépend de l'« épaisseur organisationnelle » (KLEIN *et FONTAN*, 2003), ou du capital socio-territorial mobilisable (FONTAN *et KLEIN*, 2004) qui permet la mise en commun des ressources et des informations (TREMBLAY *et alii*, 2002 ; KLEIN *et CARRIÈRE*, 1999). La communauté est à la fois un bassin de ressources et la base de restructuration de liens sociaux (KLEIN *et alii*,

2004 ; LÉVESQUE, 2003). Les identités territoriales peuvent cependant constituer des stigmates ou des emblèmes (BASSAND et GUINDANI, 1983) Les actions collectives menées pour défendre un territoire peuvent faire émerger une nouvelle conscience territoriale (KLEIN et FONTAN, 2003 ; KLEIN, 2004). L'ÉS peut susciter une reconquête du sentiment d'appartenance (SAUCIER, 2002), développant une identité territoriale qui transcende la localisation actuelle (CORRAGIO, 2000). Les identités ne sont donc pas que territoriales mais aussi sociales (KLEIN *et alii*, 2003).

Ce faisant, l'ÉS génère des systèmes d'acteurs territoriaux nouveaux, fondés sur la densification et la dynamisation de la société civile locale (KLEIN *et alii*, 2004), constituant une configuration localisée de la société civile (DULONG, 1978). Ainsi, bien que la cible corresponde aux populations à faible revenu, l'action se fait sentir sur l'ensemble de la collectivité (KLEIN *et alii*, 2004) (voir section 2.5).

2.2 Territoire réticulaire

Le territoire réticulaire de l'ÉS se définit, d'une part, de manière substantive par les organisations et les institutions de mise en relation des acteurs entre eux. Le territoire réticulaire peut également se constituer de réseaux informels. La composition sociale du territoire réticulaire peut être homogène ou hétérogène, variant suivant la fonctionnalité ou les objectifs visés du réseau. L'échelle du territoire réticulaire peut être micro (au sein d'une organisation), locale (quartier, village), régionale, nationale ou internationale.

Les organisations formelles peuvent générer des réseaux homogènes – telles les fédérations de coopératives, par exemple, les coopératives forestières qui constituent un réseau à l'échelle québécoise (TESSIER, 2003), de même que les caisses populaires ou les autres coopératives regroupées en fédérations sectorielles. Les organisations peuvent aussi avoir une composition hétérogène – telles les tables de concertation à l'échelle d'un quartier, qui regroupent des acteurs de l'ÉS, des institutions socio-sanitaires locales comme les Centres locaux de services communautaires (CLSC), des élus, etc. Ces tables jouent un double rôle de gardien des actifs du territoire et de leur développement. Notons que l'espace pratiqué de ces tables sectorielles ne correspond pas nécessairement aux aires administratives (voir section 2.4), ces deux types de territoires évoluant suivant des dynamiques parallèles : l'action communautaire pour les unes, et l'action publique municipale pour les autres

(N'DIAYE, 2005). D'autres instances à composition hétérogène (ou plurielle) peuvent par ailleurs avoir un territoire d'action qui recoupe celui des aires administratives (telles les Corporations de développement économique communautaire), suite à une reconnaissance et à l'institutionnalisation des pratiques d'organismes communautaires par les pouvoirs publics (BOUCHARD et CHAGNON, 1998 ; BOUCHARD, LÉVESQUE et St-PIERRE, à paraître).

L'ÉS peut générer un territoire réticulaire pour ses destinataires, en développant des services tels le covoiturage, la mise en commun d'une flotte de voitures, le transport adapté pour personnes ayant des incapacités, le para-transit, le transport flexible (CHAPAIN, 2005). Ce territoire peut être virtuel, l'utilisation des technologies informatiques de communication (TIC) permettant aux collectivités de se brancher et d'être efficaces (CASTELLS, 2002; CALELLO *et alii.*, 2003), à l'exemple des radios communautaires ou des communautés virtuelles.

Plusieurs écrits recensés mettent l'accent sur les comportements des acteurs de l'ÉS en termes de capacité de réseautage. C'est, en quelque sorte, le territoire généré par l'action collective. Ainsi, c'est par esprit de coopération et de solidarité avec les populations concernées que se développent des réseaux de coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud (VAN KEMENADE et FAVREAU, 2000). De même, cette solidarité se manifeste entre entreprises d'ÉS, et les fait se créer des réseaux. Enfin, à l'échelle organisationnelle, il se développe un esprit d'entraide et de solidarité entre les membres d'une coopérative (Saucier, 2002).

Au plan du mode de gouvernance du territoire réticulaire, la notion de partenariat apparaît centrale. Celle-ci se définit, dans les écrits recensés, à la fois par des comportements, par des stratégies et par des lieux. En termes de comportements, le dialogue entre les différents acteurs d'un même territoire paraît être l'élément indispensable pour le bon déroulement des partenariats et des initiatives dans tous les domaines (CHAUVIN et RASERA, 2004). Outre la capacité dialogique, le partenariat implique la mise en commun des ressources et des informations (TREMBLAY *et alii.*, 2002). Le partenariat est également une stratégie des acteurs d'un territoire. Ainsi, le partenariat entre entreprises collectives permet la circulation de l'information, les outillant mieux pour réduire leur dépendance face aux industriels (TESSIER, 2003). En élargissant ce partenariat, les initiatives d'ÉS peuvent

occuper un espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre le local et le global (VAN KEMENADE et FAVREAU, 2000). Cet espace opère une distance ou un rapprochement avec le dynamisme économique local ou global. Le commerce équitable, les clubs d'échange de services, les réseaux de troc, l'économie populaire (CORRAGIO, 2000), en témoignent. En termes de lieux, l'étude d'AMIN *et alii* (2002) montre que l'ÉS peut prospérer si elle est en contact avec une économie privée dynamique.

2.3 Territoire physique (naturel ou construit)

Le territoire physique, qu'il soit naturel ou construit, a un impact sur la définition du territoire de production de l'action de l'ÉS (voir la section 2.5). On note ainsi que le déploiement de l'ÉS dans les régions du Québec se fait là où les activités reliées à l'exploitation des ressources naturelles ne font plus vivre les populations (TESSIER, 2003). L'ÉS intervient de manière à permettre le maintien des populations dans le territoire rural (KLEIN *et alii*, 2004 ; TESSIER, 2003). Les zones dévitalisées du territoire tendent à être sous-équipées en termes d'infrastructures institutionnelles, ce qui mène l'ÉS à une tension entre les espaces pratiqués et les aires institutionnelles (voir section 2.4). Cette dynamique peut être une opposition, l'ÉS servant alors une stratégie d'occupation du territoire après le départ des services publics (les « fermetures » de régions), dans le but de continuer d'offrir les services (SAUCIER, 2002). À l'inverse, l'espace pratiqué peut être circonscrit par les administrations publiques, la couverture territoriale des entreprises d'ÉS pouvant être limitée (une seule entreprise d'aide domestique par quartier ou par sous-région, par exemple) (SAUCIER et LÉGARÉ, 2003). Le succès des luttes en milieu rural passe par l'aménagement intégré des ressources, la mise en commun au plan de l'organisation et de la gestion (DIONNE *et alii*, 1983).

L'organisation du territoire est donc en jeu. On assiste au Québec à un changement profond dans les dimensions sociales et culturelles de l'organisation spatiale (TREMBLAY *et alii*, 2002), la question environnementale devenant, entre autres, un enjeu majeur (GAGNON, 2001). L'ÉS peut, dans ce contexte, servir à la sensibilisation des populations aux patrimoines naturel et construit (BASSAND, 1997). Elle peut redynamiser le territoire par l'installation d'infrastructures spécialisées, tels les équipements de tourisme social (CHAUVIN et RASERA, 2004). Elle peut contribuer à refaçonner l'image d'un territoire,

comme dans le cas des projets urbains qui développent des projets associés au respect de l'environnement sur des anciens sites industriels auparavant contaminés.

La concentration des groupes et le partage des lieux peuvent favoriser le développement de l'ÉS par effets de proximité (KLEIN et GAGNON, 1989). Ailleurs, le territoire physique peut être en rupture avec l'aire administrative et avec le territoire pratiqué, à l'exemple de l'arrondissement St-Michel de Montréal, qui est coupé par une voie rapide et fragmenté par deux anciennes carrières (N'DIAYE, 2004). Ainsi, même s'il était possible d'identifier un « modèle » d'entreprise d'ÉS, son implantation à différents endroits serait différente, étant donné le pouvoir du contexte localisé (AMIN *et alii*, 2002).

2.4 Territoire administratif

Pour l'ÉS, le territoire administratif est souvent un bassin de ressources, qu'elles soient publiques ou privées, déjà disponibles ou créées à leur demande. L'encadrement étatique dirige, sous une forme ou sous une autre, le développement économique local, orientant même l'investissement privé (lucratif ou social). Les pratiques de concertation entre les milieux d'ÉS et les pouvoirs publics ne sont pas étrangères à cette situation. Les acteurs se concertent également entre eux, sur un territoire donné, pour harmoniser leurs stratégies et tactiques (TREMBLAY *et alii*, 2002).

Le territoire administratif a pour fonction, notamment, l'intégration sociale. Les entreprises d'ÉS offrant des services sur une base territoriale et non sur celle de la demande solvable (telles les Corporations de développement économique communautaire) (KLEIN *et alii*, 2004) sont des joueurs importants de cette stratégie administrative, en tant que producteurs de réseaux (voir section 2.3), de services d'insertion socio-spatiale (MORIN *et alii*, 2005), d'aide à l'intégration des immigrants, etc. Le territoire administratif est donc en retour, pour l'ÉS, un enjeu de participation démocratique et informée (MATTELART, 1995) à la gestion du développement régional ou local. On assiste à une redéfinition des espaces et au ré-étalonnage du pouvoir (*rescaling*), ce qui permet aux organisations de gagner de l'influence politique et de légitimer leurs demandes vis-à-vis de l'État (BRENNER, 2004; PERREAULT, 2003). On voit naître un certain nombre d'innovations sociales mettant en scène la démocratie participative : budget participatif, instances démocratiques locales (LATENDRESSE, 2004).

Dans les pays du Nord, ces demandes réussissent à établir des passerelles entre économie sociale, économie publique et économie privée (LÉVESQUE, 2004), l'économie plurielle s'accompagnant d'une démocratie plurielle (hybride). Au Sud, l'émergence d'une économie « populaire » (LAVILLE, 1998 ; CORRAGIO, 2002) pose la question des solidarités à développer avec les autres formes d'économie.

2.5 Territoire de production de l'action

Il est de plus en plus difficile de penser le développement local sans faire référence à l'ÉS (LÉVESQUE, 2002). L'ÉS et le palier local entretiennent des liens privilégiés (KLEIN *et alii*, 2004). Le développement local réunit sur la base d'un territoire partagé des personnes, des groupes et des organisations qui sinon se trouveraient dispersés (TREMBLAY *et alii*, 2002). De l'entrepreneuriat collectif naît de la dynamique locale, comme le montre notamment l'alliance entre les coopératives forestières et les organismes de gestion de la forêt habitée (TESSIER, 2003).

Les effets de l'ÉS sur le territoire local sont multiples. Elles dépensent localement et contribuent au marché local, offrant une contribution directe et indirecte au développement local (KLEIN *et alii*, 2004). Parmi les indicateurs du territoire de production de l'action de l'ÉS, on note : l'ancrage territorial des organisations et entreprises, la création et le maintien d'emplois (incluant leur qualité : flexibilité, conciliation travail-famille, accessibilité, insertion), la croissance de l'employabilité, la mobilisation des acteurs, le volontariat, les instances de démocratie participative, les transferts de connaissances, la revitalisation du patrimoine construit ou naturel, le développement de nouvelles compétences, les réseaux, etc.

Le local est un territoire à géométrie variable et se manifeste à de multiples échelles (TREMBLAY *et alii*, 2002 : 2). Les indicateurs que nous venons d'énumérer doivent être mis en relation avec l'échelle territoriale concernée dans le territoire d'action des entreprises d'ÉS, lequel varie d'une entreprise à l'autre. Les effets étant aussi difficilement attribuables à l'unique action de l'ÉS, l'interprétation de telles mesures doit se faire avec une méthodologie appropriée (RONDOT et BOUCHARD, 2003). L'engagement local et la réponse aux besoins locaux ne dépendent pas uniquement des ressources locales, ni de la société locale. En somme, le local n'est jamais donné d'avance (AMIN *et alii*, 2002).

Conclusion

Notre recherche vise à porter une réflexion sur la performance et les impacts sociaux et territoriaux de l'économie sociale, et les questions relatives à leur évaluation. À cette fin, nous avons analysé plusieurs documents d'évaluation de l'ÉS québécoise pour constater deux absences notables. La première est celle des indicateurs territoriaux, d'où la présente étude pour tenter d'identifier des éléments qui nous permettent de mettre en relation l'ÉS et le territoire. Cette recherche exploratoire a permis d'identifier des repères territoriaux susceptibles de servir, éventuellement, d'indicateurs. Ils sont reliés à cinq types de territoires : le territoire sociétal, le territoire réticulaire, le territoire physique (naturel et construit), le territoire administratif et le territoire de production de l'action. Bien entendu, ces catégories tendent à se recouper entre elles, ces territoires étant en constante interaction. Outre le « glossaire » de repères territoriaux que cette étude a permis de produire, nous constatons que l'effet du territoire sur l'ÉS et l'effet de l'ÉS sur le territoire se trouvent davantage documentés dans les études que dans les outils d'évaluation.

Une seconde lacune des outils d'évaluation avait été observée, celle d'indicateurs spécifiques à l'ÉS. Nous avons ensuite tenté une réflexion sur des indicateurs de valeurs, l'ÉS se définissant avant tout par son axiologique (ENJOLRAS, 2004). Cette axiologie est clairement énoncée dans des documents tels la Déclaration d'identité coopérative de l'Alliance coopérative internationale, ou encore dans les documents du Chantier de l'ÉS (au Québec, en Wallonie, et ailleurs). En combinant ces documents, nous avons obtenu sept valeurs ou principes. Nous avons ainsi élaboré un cadre pour l'évaluation qui croise cette axiologie avec un certain nombre d'éléments repérés dans les outils d'évaluation existants de même que dans les écrits théoriques sur l'ÉS (MICHAUD et BOUCHARD, à paraître). Cette grille a fait l'objet d'une validation auprès de six groupes de discussion (environ 8-9 personnes chacun) au cours de l'été 2004.

Il nous restait à croiser les résultats de l'étude sur les repères territoriaux de l'ÉS avec cette grille. Dans le tableau présenté ci-dessous, les principes de base de l'ÉS apparaissent donc en abscisse. Ils sont mis en rapport avec les types de territoire énoncés plus haut, lesquels sont placés en ordonnée. Les repères territoriaux trouvés dans la littérature remplissent le tableau en donnant des pistes sur la manière dont interagissent les principes d'ÉS selon le

type de territoire auquel on se réfère. Par exemple, on voit que le principe «Primauté des personnes dans la redistribution des surplus et des revenus» agit, dans le territoire social, sur la marginalité. La littérature démontre en effet que les entreprises d'ÉS répondent souvent aux besoins de populations marginalisées, voire exclues, et ce, même si une telle attitude ne se révèle pas rentable économiquement à court terme. Autre exemple, les entreprises qui prônent le principe de «Finalité de service aux membres ou à la collectivité» agissent sur le territoire physique en aidant au maintien des populations dans certaines régions dévitalisées qui, autrement, faute de moyens, se videraient littéralement par l'exode. Finalement, dernier exemple, celui du principe de la «Participation, prise en charge collective et responsabilité collective», qui agit sur l'*empowerment* ainsi que sur l'inclusion, par la mobilisation de populations, trop souvent, nous l'avons dit, marginalisées.

Ce tableau a l'avantage de convenir à plusieurs types d'entreprises d'ÉS. Il n'est donc pas limité à quelques catégories. Cet avantage lui assure la souplesse nécessaire à l'étude d'un domaine tel que l'économie sociale, où règnent la diversité et l'innovation. En outre, même sous sa forme actuelle, il demeure ouvert à des ajustements et à des modifications qui pourraient le rendre encore plus souple. Il reste que nous croyons que le tableau proposé possède une forme suffisamment achevée pour pouvoir être intégré à une réflexion telle que celle mise de l'avant par la recherche qui nous occupe.

Tableau 2 : Les repères territoriaux et les valeurs de l'économie sociale

Les valeurs et principes de l'ÉS ↓	Types de territoires				
	Territoire social	Territoire réticulaire	Territoire physique	Territoire administratif	Territoire d'action (de production, de finalité)
Primauté des personnes sur le capital dans la redistribution des surplus et des revenus	<ul style="list-style-type: none"> • Marginalité • Genre • Besoins • Populations vulnérables • Inégalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité • Coopération 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Ressources environ. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières (fonds publiques, privés, mécénats) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement local • Entrepreneuriat collectif • Réseautage • Employabilité
Participation, prise en charge et responsabilité individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Identité • Inégalités • Capital social • Tissue organisationnel • Appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation • Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation (Évaluation environnementale stratégique) • Aménagement intégré des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation • Participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat • Mobilisation • Inclusion • <i>Empowerment</i>
Participation, prise en charge et responsabilité collective	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté • Proximité 				
Finalité de services aux membres ou à la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins • Populations vulnérables • Patrimoine • Capital social • Dévitalisation des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Formes alternatives de commerce • Transport (des personnes et des marchandises) • Échanges de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des populations • Développement économique communautaire • Occupation du territoire • Concentration des groupes et partage des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Corporations 	<ul style="list-style-type: none"> • Services • Ancrage • Revitalisation du patrimoine communautaire
Processus de décision démocratique	<ul style="list-style-type: none"> • Exclusion • Genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement coopératif • Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Société plurielle, hybride • Solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion • Démocratie participative • Espace identitaire
Autonomie de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Société civile locale • Problème de la récupération par l'État 	<ul style="list-style-type: none"> • Formes fédératives • Tables sectorielles • Arrimage ou distance face au dynamisme économique local ou global 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion par bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir multiscalair (<i>rescaling, jumping scale</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Corporations (ex. CDEC, CDC) • Dilemme sous-traitant vs fournisseur

Éducation, formation et information	<ul style="list-style-type: none">• Conscience territoriale• Apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• TIC	<ul style="list-style-type: none">• Conscience environnementale• Sensibilisation aux patrimoines	<ul style="list-style-type: none">• Systèmes d'informations• Intégration	<ul style="list-style-type: none">• Employabilité• Partage (transfert des connaissances)• Développement des compétences
--	---	---	---	---	---

Bibliographie

- AMIN, A., CAMERON, A., HUDSON, R. (2002), *Placing the Social Economy*, Routledge, London.
- AMIN, A., HAUSNER, J. (1997), *Beyond market and hierarchy: interactive governance and social complexity*, Elgar, Cheltenham, Glos, U.K. ; Lyme, N.H., U.S.
- AROCENA, J. (2002), *L'avenir des régions et la problématique sociale*, Communication à l'Association de Sciences Régionales de Langue Française, Trois-Rivières (Québec), août.
- BOUCHARD, M. J., BOURQUE, G., L. LÉVESQUE, B. (2001), L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général, *Cahiers de recherche sociologique*, mars, pp. 31-53.
- BASSAND, M. (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses Polytechnique et Universités romandes, Lausanne.
- BASSAND, B., GUINDANI, S. (1983), Maldéveloppement régional et luttes identitaires, *Espaces et sociétés*, n° 42, pp.13-26.
- BOUCHARD, M. J., LÉVESQUE, B., St-PIERRE, J. (2005), *Modèle québécois de développement et gouvernance. Entre le partenariat et le néolibéralisme?* Chaire de recherche du Canada en économie sociale, cahier n° R-2005-01, Université du Québec à Montréal.
- BOUCHARD, M. J., CHAGNON, L. (1998), Le développement des communautés locales à la croisée des partenariats, *Économie et solidarités*, Vol. 29, n° 2, pp. 42-50.
- BRENNER, N. (2004), Urban governance and the production of new state spaces in western Europe, 1960-2000, *Review of International Political Economy*, Vol. 11, n°3, pp. 447-488.
- CALELLO, T., FRITZSCHE, F., QUINTAR, A., VIO, M. (2003), Redes y nuevas tecnologías de información y comunicación en la asambleas vecinales de Buenos Aires, *Economía, Sociedad y Territorio*, Vol. 14, n° 16, pp : 609-633
- CASTELLS, M. (2002), *La galaxie Internet*, Fayard, Paris.
- CHAPAIN, C. (2005), *Le rôle du paratransit dans l'étalement urbain des villes latino-américaines : une étude de cas, Puebla au Mexique*, Thèse de doctorat en études urbaines, Institut national de recherche scientifique – Université du Québec à Montréal.
- CHAUVIN, J., RASERA, C. (2004), *L'apport social du tourisme associatif dans les territoires*, Union nationale des associations de tourisme et de plein air, France.
- CHEVALLIER, J.-J. (2004), SIG et gouvernance territoriale. Des exemples au Québec et en Tunisie, in ROCHE, S. et CARON, C., *Aspects organisationnels des SIG*, Hermès, Paris.
- COMEAU, Y. (dir.), (2004), Innovations sociales et transformations des conditions de vie, *Actes du colloque tenu à l'Université Laval*, avril, Cahiers du CRISES, n° ET0418.

- COMEAU, Y., FAVREAU, L., LÉVESQUE, B. MENDELL, M. (2001), Quartiers en crise, développement local et économie sociale, in COMEAU, Y. et alii (dir.), *Emploi, économie sociale et développement local : Les nouvelles filières*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 211-235.
- CORRAGIO, J. L. (2000), La relevancia del desarrollo regional en un mundo globalizado, Ponencia presentada al Seminario Taller Internacional :Cultura y desarrollo : la perspectiva regional/local, IADAP, Quito.
- CORRAGIO, J. L. (2002) La economía social como via para otro desarrollo social, Urbared, Argentina.
- CÔTÉ, S., KLEIN, J.-L., PROULX, M.-U. (dir.) (1995) Et les régions qui perdent,? GRIDEQ, Rimouski (Québec).
- DIONNE, H., KLEIN, J.-L., TREMBLAY, P.-A. (1997), L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social ?, in KLEIN, J.-L., et alii (dir.), *Au-delà du néolibéralisme*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 33-46.
- DULONG, R. (1978), *Les régions, l'État et la société locale*, Presses universitaires de France, Paris.
- ENJOLRAS, B. (2004), Formes institutionnelles, rationalité, axiologique et conventions, *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 75, n° 4, pp. 595-617.
- FAVREAU, L., LÉVESQUE, B. (1996), *Développement économique communautaire : Économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- FAVREAU, L. (2003), *Économie sociale et développement régional (1990-2000) : des pratiques et des politiques publiques croisées?* Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec à Hull (Québec).
- FONTAN, J.-M., KLEIN, J.-L., TREMBLAY, D.-G. (2002), La Mobilisation des ressources, in TREMBLAY et alii (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 103-124.
- GAGNON, C. (2001), Gouvernance environnementale et évaluation des impacts sociaux. Un défi de citoyenneté, in LAURIN, S., et alii (dir.), *Géographie et société*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp: 257-269
- GIDDENS, A. (1984), *The constitution of society*, University of California Press, Berkeley.
- GUI, B. (1993). « Fondements économiques du tiers secteur », *RECMA*, 44-45(247), p. 160-173.
- KLEIN, J.-L. et GAGNON, C. (1989), Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, l'État et le développement local, Asticou, Hull (Québec).
- KLEIN, J.-L., FONTAN, J.-M. (2004), Innovation sociale et territoire, n° thématique Géographie, économie et société, Vol. 6, n° 2.
- KLEIN, J.-L., TARDIF, C., TREMBLAY, M., TREMBLAY, P.-A., (2004), La place du communautaire : évaluation de la contribution locale des organisations communautaires, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Montréal, n° R-07-2004.

- KLEIN, J.-L., TARDIF, C., CARRIÈRE, J., LÉVESQUE, B. (2003), Les milieux d'appartenance au Québec : Une perspective méthodologique, in LASSERRE, F. et LECHAUME, A., *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 233-258.
- LASSERRE, F., LECHAUME, A. (2003), *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- LATENDRESSE, A. (2004), *Communication au Forum des citoyens de Montréal*, CEGEP du Vieux Montréal, novembre.
- LAVILLE, J.-L., (1998), Hecho asociativo y espacio democrático, in *Un seule solution, l'association?*, La découverte / M.A.U.S.S., Paris.
- LE BEL, P.-M., KLEIN, J.-L., CARRIÈRE, J. (2004), *Le portrait des portraits : proposition méthodologiques pour l'élaboration d'un portrait régional de l'économie sociale*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Montréal, n° R-18-2004.
- LÉVESQUE, B. (2004), *Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du Nord : l'expérience du Québec*, Cahiers du CRISES, Montréal, n° ET0410.
- LÉVESQUE, B. (2002), Développement local et économie sociale, in Tremblay et alii., *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 41-68.
- LÉVESQUE, B. (2002), *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovation sociale que les autres?*, Cahiers du CRISES, Montréal, n° 0205.
- MATTELART, A. (1995), Une communication inégalitaire, *Le courrier de l'Unesco*, février, pp. 11-14.
- MICHAUD V., BOUCHARD, M. J. (à paraître 2005), Un cadre pour l'évaluation de l'économie sociale, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal.
- MORIN, R., BOUCHARD, M.J., FROHN, W. (à paraître 2005), Le logement communautaire, de la satisfaction résidentielle à l'insertion socio-spatiale, *Canadian Journal of Urban Research/ Revue Canadienne de recherche urbaine*.
- N'DIAYE, S. (sous la dir. de J.-M. FONTAN, BOUCHARD, M J., MENDELL, M., LÉVESQUE, B.) (2004), *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation Vivre Saint-Michel en Santé (VMSSM). Phase I : Profil de la communauté*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Montréal, n° R-16-2004.
- PERREAULT, T. (2003), Making Space: Community Organization, Agrarian Change, and the Politics of Scale in the Ecuadorian Amazon, *Latin American Perspectives*, Vol. 30, n° 1, pp. 96-121.
- RONDOT, S., BOUCHARD, M. J. (2003), *L'évaluation de l'économie sociale. Petit aide-mémoire*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Montréal, n° R-03-2003.
- SAUCIER, C. (2002), Développement et économie sociale, in TREMBLAY, M., et alii, (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 127-149.

- SAUCIER, C., LÉGARÉ, M. (2003), Les entreprises d'économie sociale en aide domestique et leurs dynamiques territoriales, in VAILLANCOURT, Y., et alii (dir.), *L'Économie sociale dans les services à domicile*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 261-282.
- SEMBLANT, M.-L. (2002), D'actrices actives à actantes, in TREMBLAY, M., et alii., (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 193-213.
- TESSIER, I. (2003), *L'économie sociale en milieu forestier : les coopératives forestières et les organismes de gestion en commun dans le développement des régions-ressources du Québec*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal.
- TÖNNIES, F. (1963), *Community and society*, Harper, San Francisco.
- TREMBLAY, M., TREMBLAY, P.-A., TREMBLAY, S. (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- VAN KEMENADE, S., FAVREAU, L. (2000), *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et Paix (1967-1999)*, Cahiers du CRISES, n° ES0007.

